



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 103834

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la sensibilisation des Français aux dons d'organes. Malgré les efforts du Gouvernement et des acteurs concernés, notre pays se trouve confronté à une pénurie de greffons alors que la demande en la matière est croissante. Cette évolution résulte en grande partie du succès des techniques de greffe de plus en plus efficaces, mais aussi du vieillissement de notre société. Elle engendre une attente de plusieurs mois, voire plusieurs années selon les cas pour les demandeurs. Plus de 90 % des dons proviennent de personnes en état de mort cérébrale à l'hôpital, ce qui représente moins de 1 % des personnes décédées à l'hôpital. Il est possible de recourir à d'autres catégories de donneurs, ce à quoi s'emploie l'Agence nationale de biomédecine, mais cela implique une meilleure sensibilisation du public sur le don d'organe. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement et les mesures envisagées à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103834

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3021

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)